

Saint-Jean-de-Maurienne,
Le 26 février 2026

Objet : Comité Syndical

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Délégué,

CONVOCATION

Nous vous invitons à participer à la réunion du Comité Syndical qui aura lieu le :

Mercredi 11 mars 2026 à 18h
Salle en-dessous de la Mairie de Saint-Pancrace

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 4 décembre 2025
- Actualités sur les actions en cours du Syndicat Arvan-Villards :
 - Hébergement
 - Espace Valléen
 - Activités Pleine Nature
- 1. Demande de subvention Outil de commercialisation des hébergements d'altitude – tour des aiguilles d'Arves
- 2. Lancement d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour l'élaboration d'une stratégie partagée de destination et demande de subvention au titre du FNADT
- 3. Rapport d'orientation budgétaire 2026
- 4. Compte Financier Unique 2025
- 5. Affectation de résultats 2025
- 6. Contributions des communes 2026
- 7. Budget Primitif 2026
- 8. Clé de répartition des charges par compétences sur le budget primitif 2026
- Questions diverses

Pour tout membre absent merci de bien vouloir transmettre une procuration.
Comptant sur votre présence, vous en souhaitant bonne réception.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur le Délégué, nos cordiales salutations.

Le Président, Bernard COVAREL



PROCÈS VERBAL COMITE SYNDICAL DU 11 MARS 2026 SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES VALLEES DE L'ARVAN ET DES VILLARDS

Présents : BLANGY Jean-Marc, PERNET Florian, CHAUMAZ Corinne, COVAREL Bernard, CHARVIN Colette, SOL Sébastien, DAVID Éric, MICHEL Serge, CHAIX Philippe, DIDIER Guy, FONTAINE Patrice, DUPENLOUP Jacqueline, BORDAS Annie.

Excusés : PICTON Marc avec procuration à CHARVIN Colette.

Absents : MOLLARET Alain, DOMPNIER Pascal, BLANC-COQUAND Roger, PICOT Anne-Marie, BONNIVARD Pierre-Yves, WYNS Bernard, COSTA Françoise, ROLLET Philippe.

Également présents : LE BORGNE Katia (chargée de mission Espace Valléen), VIDAL Romane (chargée de mission APN), SAINT-ETIENNE Charlotte (chargée de mission hébergement – commercialisation), CHAPPELLAZ Denis (Come2C).

Secrétaire de séance : MICHEL Serge **Date de convocation :** 26 février 2026
Conseillers en exercice : 22 Présents : 13 Votants : 14

Le Président a accueilli les participants, a ouvert la séance et a présenté l'ordre du jour qui porte sur les points suivants :

- Approbation du compte-rendu du 04 décembre 2025
- Points d'actualités sur les actions en cours du Syndicat Arvan-Villards :
 - Hébergement
 - Espace valléen
 - Activités de pleine nature
- 1. Demande de subvention pour l'outil de commercialisation des hébergements d'altitude – Tour des Aiguilles d'Arves
- 2. Lancement d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour l'élaboration d'une stratégie partagée de destination et demande de subvention au titre du FNADT
- 3. Rapport d'Orientations Budgétaires 2026
- 4. Compte Financier Unique 2025
- 5. Affectation de résultats 2025
- 6. Contributions des communes 2026
- 7. Budget Primitif 2026
- 8. Clé de répartition des charges par compétences sur le budget primitif 2026
- Questions diverses

Ajout d'un point à l'ordre du jour

Monsieur le Président propose au comité syndical d'adjoindre le point suivant à l'ordre du jour :
Délibération concernant la fongibilité de crédits.

Sans remarque, le comité syndical accepte à l'unanimité cet ajout à l'ordre du jour.

Approbation du compte-rendu du 04 décembre 2025

Sans remarque, le procès-verbal du 04 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

1. Demande de subvention pour l'outil de commercialisation des hébergements d'altitude - Tour des Aiguilles d'Arves

Après 3 saisons d'activité sur l'itinérance du Tour des Aiguilles d'Arves, le constat montre que la réservation des hébergements n'est pas fluide pour les randonneurs. Les acteurs du Tour des Aiguilles d'Arves souhaitent donc mettre à disposition un outil pour faciliter la réservation des hébergements par les randonneurs, et ce pour les différents parcours proposés.

L'outil retenu est la solution Open Refuge proposé par Alliance Réseaux. Il permet de visualiser les disponibilités de chaque hébergement, de construire son itinérance et de procéder à la réservation en ligne des nuitées et des services.

Le coût global est estimé à 10 000 €, à répartir selon la convention du Tour des Aiguilles d'Arves.

Cet outil a été présenté aux offices de tourisme et hébergeurs du territoire afin d'établir le cahier des charges. Il a également été présenté en comité technique et comité de pilotage Espace Valléen et s'inscrit dans la Convention Interrégionale du Massif des Alpes permettant le dépôt d'une demande de subvention.

Il est donc proposé au comité syndical d'autoriser Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès du FNADT-Alpes.

Sans remarque, la demande de subvention est approuvée à l'unanimité.

2. Lancement d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour l'élaboration d'une stratégie partagée de destination et demande de subvention au titre du FNADT

Considérant la nécessité pour le territoire de définir une stratégie touristique cohérente et innovante afin de répondre aux enjeux de cohésion territoriale, d'attractivité territoriale touristique et d'adaptation aux changements climatiques, le SIVAV a l'opportunité de s'appuyer sur une expertise externe (AMO) pour structurer le diagnostic et le positionnement touristique des sous-destinations de son périmètre.

L'opération n°8 inscrite dans le programme actuel de l'Espace Valléen, intitulée « AMO pour l'élaboration d'une stratégie partagée de destination » a été présentée aux partenaires financiers lors du COTECH du 06 février 2026.

Ce projet s'inscrit directement dans une démarche de transition du modèle environnemental, économique, social et touristique, vise à fédérer les dynamiques locales autour d'une vision prospective commune et enrichira la future planification stratégique Espace Valléen 2028 - 2034.

Il se compose de 4 phases :

- Phase 1 – État des lieux multidimensionnel pour poser les bases de la vision prospective à l'échelle du SIVAV ;

- Phase 2 – Identification des leviers spécifiques pour chaque sous-destinations du territoire ;
- Phase 3 – Définition du socle de valeurs pour aboutir à un projet qui fait sens à l'échelle du SIVAV ;
- Phase 4 – livraison d'un cadre de référence pour la mise en œuvre de la charte de destination.

Le plan de financement se décline de la manière suivante :

DEPENSES		RECETTES		
PHASES	MONTANT HT	FINANCEURS	MONTANT SOLLICITE	TAUX
PHASE 1 : État des lieux	3 830€	FNADT (EV)	17 600€	80%
PHASE 2 : Identification des leviers	8 750€			
PHASE 3 : Définition du socle de valeurs	3 670€			
PHASE 4 : Livraison d'un cadre de référence	3 280€	SIVAV	4 400€	20%
Assistance ponctuelle	2 470€			
TOTAL	22 000€	TOTAL	22 000€	100%

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver le contenu de la mission tel que présentée, d'approuver la sélection du prestataire AGATE – Agence Alpine des Territoires, de valider le plan de financement et d'autoriser Monsieur le Président à déposer une demande de subvention.

Sans remarque, les points ci-dessus sont approuvés à l'unanimité.

3. Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

Le Rapport d'Orientation Budgétaire comprenant notamment les informations relatives à la structure des effectifs de la collectivité, aux dépenses de personnel, à la durée effective du travail, à l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et à l'évolution du besoin de financement annuel, a été envoyé avec la convocation au comité syndical, pour lecture.

Sans remarque, le Rapport d'Orientation Budgétaire est approuvé à l'unanimité.

4. Compte Financier Unique 2025

Le compte Financier Unique met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques, des taux de contributions et produits afférents. Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, intégrant des contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celle du comptable public.

Monsieur le Président, COVAREL Bernard, quitte la séance au moment du vote du Compte financier Unique. Le comité syndical a donc siégé sous la présidence de Madame CHARVIN Colette – vice-présidente aux finances.

Le Compte Financier Unique est présenté et résumé comme suit :

	BUDGET PRINCIPAL			
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats 2024		326 375,40 €		78 689,01 €
Opérations de l'exercice	599 318,83 €	601 696,29 €	158 721,11 €	112 412,30 €
TOTAUX	599 318,83 €	928 071,69 €	158 721,11 €	191 101,31 €
Résultats de clôture		328 752,86 €	32 380,20 €	
Solde des restes à réaliser			-42 684,79 €	
RESULTATS DEFINITIFS		328 752,86 €	-10 304,59 €	

Ces résultats sont repris au budget de l'exercice 2026.

Sans remarque, la délibération est approuvée à l'unanimité.

5. Affectation de résultats 2025

Monsieur le Président rappelle au comité syndical les résultats du Compte Financier Unique 2025 du Budget Principal du Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards (SIVAV), approuvé ce jour même.

Section de fonctionnement

- Résultat de l'exercice 2025 2 377,46 €
- Report à nouveau 326 375,40 €
- Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2025 **328 752,86 €**

Section d'investissement

- Résultat de l'exercice 2025 -46 308,81 €
- Report à nouveau 78 689,01 €
- Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2025 **32 380,20 €**
- Solde des Restes à réaliser -42 684,79 €
- Solde (- = à financer ; + = Excédent) **-10 304,59 €**

Monsieur le Président propose d'affecter les résultats 2025 de la section de fonctionnement du Budget Principal de la manière suivante :

R001 Excédent d'investissement reporté :	32 380,20 €
R1068 Affectation de résultat :	10 304,59 €
R002 Excédent de Fonctionnement Reporté :	318 448,27 €

Sans remarque, la délibération est approuvée à l'unanimité.

6. Contributions des communes 2026

Monsieur le président présente la proposition de contribution des membres du Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards :

	2026 BP
ALBIEZ-LE-JEUNE	7 219,80 €
ALBIEZ-MONTROND	50 836,80 €
FONCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE	136 294,20 €
JARRIER	23 778,30 €
SAINT-ALBAN-DES-VILLARDS	18 434,85 €
SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS	48 397,65 €
SAINT-JEAN-D'ARVES	48 391,35 €
SAINT-PANCRACE	16 303,35 €
SAINT-SORLIN-D'ARVES	87 582,60 €
VILLAREMBERT	109 124,40 €
TOTAL DES CONTRIBUTIONS	546 363,30 €

Participation 3CMA	12 819,46 €
--------------------	-------------

Sans remarque, la délibération est approuvée à l'unanimité.

7. Budget Primitif 2026

Monsieur le Président présente le projet de budget tel que ci-dessous :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BUDGET PRIMITIF 2026
011	Charges à caractère général	413 085,00 €
012	Charges de personnel	327 710,00 €
65	Autres charges de gestion courante	28 312,00 €
66	Charges financières	29,96 €
023	Virement à la section d'investissement	58 886,49 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		928 223,45 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BUDGET PRIMITIF 2026
70	Vente de produits services marchandises	25 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	559 182,76 €
75	Autres produits de gestion courante	15 592,42 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00 €
002	Excédent antérieur reporté	318 448,27 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		928 223,45 €

FONCTIONNEMENT		BUDGET PRIMITIF 2026
DEPENSES		928 223,45 €
RECETTES		928 223,45 €
RESULTAT		- €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BUDGET PRIMITIF 2026
16	Emprunts et dettes assimilées	3 268,76 €
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	197 035,01 €
23	Immobilisations en cours	56 874,40 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		277 178,17 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		BUDGET PRIMITIF 2026
10	Dotations, Fonds divers et réserves	29 411,48 €
13	Subventions d'investissement	6 500,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	58 886,49 €
001	Excédent d'investissement reporté	32 380,20 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		277 178,17 €

INVESTISSEMENT		BUDGET PRIMITIF 2026
DEPENSES		277 178,17 €
RECETTES		277 178,17 €
RESULTAT		- €

Sans remarque, la délibération est approuvée à l'unanimité.

8. Clé de répartition des charges par compétences sur le budget primitif 2026

La clé de répartition n'étant pas actée, ce point est à sursoir.

Sans remarque, la délibération est approuvée à l'unanimité.

9. Fongibilité des crédits M57 pour l'année 2026

Les entités publiques locales peuvent bénéficier de nouvelles mesures d'assouplissement sur le plan budgétaire offrant une plus grande marge de manœuvre et de souplesse aux gestionnaires, notamment en matière de fongibilité des crédits. En effet, les assemblées délibérantes peuvent désormais déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (dans ce cas, l'ordonnateur informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance).

Dans ce cadre, il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles pour la section de fonctionnement, et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles pour la section d'investissement.

Sans remarque, la délibération est approuvée à l'unanimité.

Questions diverses

Madame DUPENLOUP Jacqueline demande l'avancée des statuts. MICHEL Serge informe le comité syndical que le dossier est prioritaire au sein de la sous-préfecture et qu'un retour sera fait à la suite des élections municipales.

Monsieur BLANGY Jean-Marc demande l'organisation des services du SIVAV pendant l'absence de la directrice. Monsieur MICHEL Serge et Monsieur FONTAINE Patrice informe le comité syndical que la suppléance est réalisée par Madame SAINT-ETIENNE Charlotte (chargée de mission hébergement et commercialisation).

Sans autres remarques, l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 19h10.

Le Président
Bernard COVAREL

